

## Une lettre et un discours inédits de Théolepte de Philadelphie

In: Revue des études byzantines, tome 5, 1947. pp. 101-115.

---

Citer ce document / Cite this document :

Salaville Sévérien. Une lettre et un discours inédits de Théolepte de Philadelphie. In: Revue des études byzantines, tome 5, 1947. pp. 101-115.

doi : 10.3406/rebyz.1947.950

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz\\_0766-5598\\_1947\\_num\\_5\\_1\\_950](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_0766-5598_1947_num_5_1_950)

---

## UNE LETTRE ET UN DISCOURS INÉDITS DE THÉOLEPTE DE PHILADELPHIE

---

### I. — Lettre à la basilissa Irène

Le codex *Vatic. Ottobonianus* grec 405 renferme tout un recueil de catéchèses ou instructions adressées par le métropolitte Théolepte de Philadelphie respectivement aux moniales ou aux moines des deux couvents, féminin et masculin, du Christ Sauveur Philanthropos. Ce monastère — gardons le singulier pour mieux marquer à la fois l'unité de ses origines et l'unité de direction spirituelle qui l'animait au temps de Théolepte — avait été fondé d'abord en 1118 par Irène Doukas, femme d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, puis « fondé à nouveau » et agrandi, en 1308, par Irène Choumnos, à qui quatre ans de mariage avec le despote Jean Paléologue, fils d'Andronic II, avaient valu le titre de *basilissa* et le nom de Paléologine.

Le P. V. Laurent a publié, en 1930, une brillante esquisse sur cette princesse<sup>1</sup>.

Veuve à seize ans, la jeune femme se trouva d'abord désespérée. « Après avoir pleuré comme on pleure à cet âge devant ses rêves les plus intimes subitement froissés, Irène eut une violente crise de conscience. Son âme, qui avait goûté à des joies excessives, sombra dans le marasme, qui la porta à se retrancher, tout de suite, dans un isolement farouche. Il fallut que Choumnos, assez brutalement, rappelât sa fille au respect et à l'obéissance dus aux parents, pour qu'elle consentît à leur montrer ses vêtements de deuil<sup>2</sup>... Docile enfin, Irène se fit voir aux siens. Dans son palais

(1) V. LAURENT, *Une princesse byzantine au cloître : Irène-Eulogie Choumnos Paléologine, fondatrice du couvent de femmes του Φιλανθρώπου Σωτήρος*, dans *EO*, t. XXIX (1930), p. 29-60. Nous empruntons à cette excellente étude les données indispensables ou utiles à l'intelligence des textes publiés ci-après.

(2) Nicéphore CHOUMNOS, *Sermo consolatorius ad filiam*, *P. G.*, t. CXL, col. 1444 D, 1445 A, 1449 A.

vide, il lui fallut bientôt songer à réorganiser sa vie. Vivre seule près des siens une longue existence, comme semblait le désirer son père, et garder intact dans une cour dissolue un honneur qu'elle prisait plus que la richesse, eût été tenter Dieu... Sur ce fond de tristesse, le sentiment religieux fit son œuvre. Le dégoût du monde grandit vite dans les âmes désemparées par une excessive douleur. Acculée par ses réflexions à de pénibles impasses morales, la jeune veuve, dégoûtée de tout, subitement décida son entrée au monastère. Une détermination aussi radicale ne fut assurément pas du goût du père, en qui s'incarnait l'orgueil de la maison... Cependant, Nicéphore dut, à la réflexion, s'apercevoir, lui aussi, que sa fille ne pouvait se marier sans déchoir. Un seul parti surpassait en excellence celui qu'elle avait fait : les fiançailles avec le Christ. Philosophe et bon chrétien, le rhéteur se consola de cette séparation en célébrant, à l'occasion, la noblesse de cette immortelle union »<sup>1</sup>.

C'est à ce moment de la crise d'âme subie par la jeune veuve, et sans doute aux approches du dénouement même de cette crise, que se rapporte la lettre qu'on va lire. Elle marque en réalité le début de la longue emprise morale que devait exercer sur Irène Choumnos le métropolite Théolepte de Philadelphie.

De fait, dans le *codex Vatic. Ottobon.* 405, qui nous a conservé l'ensemble des écrits spirituels de Théolepte, cette lettre ouvre le recueil. Or ce recueil a été constitué du vivant même de l'auteur, au début du xiv<sup>e</sup> siècle, et copié par une femme. La même main, qui a écrit presque tout le texte, a mis en exergue, au feuillet α', cette pieuse invocation : Χριστέ μου, φύλαττε τὴν κεκτημένην, « O mon Christ, protège *la propriétaire* [de ce volume] ». On peut ajouter que le précis de doctrine ascétique ou « résumé partiel » des entretiens spirituels de Théolepte avec Irène-Eulogie (f. 194-218) a peut-être été révisé par l'auteur lui-même : car celui-ci y est appelé *l'humble Théolepte de Philadelphie*, τοῦ ταπεινοῦ Φιλαδελφείας Θεολήπτου<sup>2</sup>.

A l'époque donc où elle reçoit cette lettre, Irène Choumnos Paléologine en est encore à mener dans son palais auprès des siens une vie de piété qui prépare pour bientôt son entrée au couvent. L'en-tête de notre pièce, tel que nous le lisons à la première page du *codex Ottobon.* 405 : « Lettre... à la basilissa Irène, fondatrice du vénérable monastère impérial du Sauveur Philanthropos, à celle qui, de par son angélique profession, changea son nom en

(1) V. LAURENT, *loc. cit.*, p. 42-43.

(2) Voir un précédent article : *Formes ou méthodes de prière d'après Théolepte de Philadelphie*, dans EO, t. XXXIX, 1940, p. 1-25.

celui d'Eulogie... » est évidemment un titre mis après coup, au moment où le recueil fut compilé à l'usage de la moniale. De même, la formule finale de ce titre, en rappelant la paternité spirituelle de Théolepte à l'égard d'Irène-Eulogie, fournit la raison d'être de tout le recueil par l'évocation rétrospective des débuts de cette direction.

Ces débuts coïncidèrent précisément avec l'heure la plus douloureuse de la crise de la jeune veuve. A l'inexpérience d'Irène il fallait un guide. Théolepte, qui était depuis longtemps l'ami de Choumnos, fut ce guide. Après avoir envoyé par correspondance à sa dirigée les sages et fermes conseils que l'on va lire, il fut tout naturellement invité, lorsque Irène se retira au monastère du Sauveur Philanthropos — par elle rebâti et comme fondé à nouveau, d'où son titre de *ktètorissa* ou fondatrice — à venir accomplir le rite symbolique de l'initiation monacale en taillant de ses propres mains la chevelure de la nouvelle épouse du Christ. Ce menu fait n'était pas sans importance, puisque Théodore Hyrtakénos, dans sa *Monodie sur la mort de Nicéphore Choumnos*, tient lui aussi à souligner que Théolepte coupa sur la jeune tête « cette chevelure luxuriante aux reflets d'or »<sup>1</sup>.

Nous savons par Nicéphore Grégoras qu'en renonçant au monde Irène distribua aux pauvres tous ses biens, à l'exception de ce qu'il lui fallut pour reconstruire le monastère où elle avait décidé d'entrer<sup>2</sup>. Et Théodore Hyrtakénos précise « qu'elle releva le couvent de ses fondements mêmes avec autant de zèle que de magnificence »<sup>3</sup>.

Suivant un usage à peu près général, la nouvelle religieuse fit choix d'un nom dont l'initiale coïncidait avec celle de son nom de baptême : la princesse (βασιλίσσα) Irène (Εἰρήνη) devint la moniale Eulogie (Ἐὐλογία), et bientôt la supérieure ou abbesse Eulogie<sup>4</sup>.

Nous possédons d'ailleurs des fragments du *typikon* ou charte de fondation du monastère du Christ Sauveur Philanthropos, tel qu'il fut « fondé à nouveau par la Basilissa Irène Lascarine Paléo-

(1) Ed. BOISSONADE, *Anecdota graeca*, t. I, p. 287 : κείρεται δὲ τὴν χρυσοειδῆ καὶ χλιδῶσαν κόμην.

(2) Nicéphore GRÉGORAS, *Byzantin. Histor.*, l. XXIX, c. VII ; *P. G.*, t. CXLIX, col. 208 B.

(3) BOISSONADE, *Anecd. gr.*, t. I, p. 287.

(4) Sur cette acception de *Basilissa* au sens de princesse impériale par alliance, voir. V. LAURENT, *loc. cit.*, p. 35-36. De même, pour la signification du terme *ktètorissa*, p. 32-34. — Nicéphore Choumnos, dans son adresse de consolation πρὸς τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα βασιλίσσαν, lui dit avec autant de fierté que de tendresse : « *ma Basilissa* », βασιλίσσά μου, φίλτατον παιδίον ἐμόν. *P. G.*, 140, col. 1437.

logine, qui par la profession monastique changea son nom en celui d'Eulogie »<sup>1</sup>.

La « première fondation » avait été faite, au début du XII<sup>e</sup> siècle, en 1118, par l'impératrice Irène Doukas, femme d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, dont le *typikon* nous a été intégralement conservé<sup>2</sup>.

L'emplacement du monastère a été fixé par une excellente monographie de Xénophon Sidéridès<sup>3</sup>. Il se trouvait sur la pente douce qui de Sainte-Sophie glisse lentement vers la mer, dans l'enclos actuel du Vieux Sérail. Les fouilles du Corps d'occupation de l'armée française, en 1920-1921, ont mis à jour les restes d'une construction qui semble devoir être identifiée avec l'église du couvent<sup>4</sup>.

Un couvent d'hommes était adjacent au monastère de femmes, et sous le même vocable. Peu après 1320, les parents d'Irène Choumnos, ayant obtenu de Théolepte l'autorisation de quitter eux-mêmes le monde pour se fixer près de leur fille, se retirèrent le père dans le couvent d'hommes, la mère dans le monastère de femmes. Nous savons même que Nicéphore Choumnos devint alors le moine Nathanaël<sup>5</sup>.

La communauté masculine était sous la direction de Théolepte comme la communauté féminine. Le codex *Ottobonianus* 405 renferme des instructions adressées respectivement à l'une et à l'autre ; et le discours qu'on lira plus loin nous permet de saisir sur le fait cette unique direction spirituelle des deux monastères.

Sur le personnage et le rôle de Théolepte de Philadelphie l'essentiel a été dit par le R. P. Laurent<sup>6</sup>. La publication de ses lettres et écrits spirituels permettra de préciser davantage les traits de cette intéressante physionomie. Bornons-nous ici à rappeler que, né à Nicée vers 1250, Théolepte « abandonna à 25 ans femme et biens pour aller à Byzance braver l'empereur et lui reprocher de corrompre les Écritures ». Revenu à Nicée, il se fit anachorète

(1) Ph. MEYER, *Bruchstücke zweier typikà κτητορικά*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV, 1895, p. 48.

(2) Édité par Montfaucon et réimprimé dans Migne, *P. G.*, t. CXXVII, col. 985-1128. On trouvera un substantiel résumé des détails d'organisation de cette communauté féminine dans Ch. DIEHL, *Figures byzantines*, 2<sup>e</sup> série, p. 67-85.

(3) X.-A. SIDÉRIDÈS, *Περὶ τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει μονῆς τοῦ Σωτῆρος τοῦ Φιλανθρώπου...*, Constantinople, 1898, 80 pages. Extrait de la revue *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια*.

(4) Cf. *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1922, p. 202.

(5) Voir *EO*, t. XXIX, 1930, p. 46-47.

(6) V. LAURENT, *Les signataires du second synode des Blakhernes (été 1285)*, dans *EO*, t. XXVI, 1927, p. 147, n. 3. Cf. aussi *EO*, t. XXIX, 1930, au cours de l'article *Une princesse byzantine au cloître*, p. 44-45, en note. Voir également la notice *Théolepte de Philadelphie*, par J. GOUILLARD, dans *DTC*, t. XV, 1943, col. 339-340.

aux environs de cette ville et exerça dès lors une grande influence comme directeur spirituel. En 1284, il fut fait évêque de Philadelphie. Mais le gouvernement de sa lointaine éparchie ne l'empêcha pas de garder une action importante à Byzance. Nous en avons une preuve suffisante dans ses relations avec la famille Choumnos. Nicéphore Choumnos lui a d'ailleurs consacré un long éloge funèbre, où il rappelle lui-même, entre autres, que le métropolitain de Philadelphie était le pasteur, le père et le maître spirituel des deux couvents du Sauveur Philanthropos<sup>1</sup>. Et le codex *Ottobonianus* 405 confirme ce renseignement en nous fournissant une série de catéchèses qui supposent des séjours assez prolongés de Théolepte à Constantinople : il y a notamment un sermon pour la fête de Noël, deux sur le jeûne du Carême, toute une suite d'instructions dominicales de Pâques à la Pentecôte, un sermon pour la fête de la Transfiguration.

L'importance de la lettre que nous publions ci-dessous lui vient précisément de ce qu'en inaugurant la direction spirituelle de Théolepte sur celle qui va devenir la moniale Eulogie, « fondatrice » du nouveau monastère du Christ Philanthropos, elle inaugure également en fait sa direction sur le couvent de femmes et sur le couvent d'hommes auxquels la fondation d'Irène-Eulogie va assurer une réelle prospérité.

#### LETTRE A LA BASILISSA IRÈNE

*Codez Vatic. Ottobon. grec 405*

f. 1-2<sup>v</sup>

f. 1

Θεολήπτου Φιλαδελφείας  
 ἐπιστολὴ πρὸς βασίλισσαν Εἰρήνην  
 καὶ κτητόρισσαν τῆς σεβασμίας καὶ βασιλικῆς μονῆς  
 τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ τοῦ Φιλανθρώπου,  
 τὴν διὰ τοῦ θεοῦ καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετονομασθεῖσαν  
 Εὐλογίαν μοναχὴν,  
 καὶ γνησίαν πνευματικὴν θυγατέρα αὐτοῦ χρηματίσασαν,  
 ἣν καὶ οἰκείαις χερσὶν ἀπεκείρατο.

Τὸν κατὰ κόσμον νυμφίον ἀποβαλοῦσα διὰ θανάτου, τὰ τῆς χηρείας τελεῖς καὶ τὰ τῆς συνηθείας τηρεῖς, καὶ διαναπαύεις τὸν λογισμὸν, τὴν ἔξωθεν σεμνότητα περιποιουμένη.

Ἐπεὶ οὖν τὴν τοῦ σώματος ἀπόλαυσιν ἀπώλεσας καὶ ἐν τῇ τῶν πενθούντων βαδίζεις χώρα, σπούδασον τὴν λογικὴν ψυχὴν οἰκειῶσαι τῷ Θεῷ Λόγῳ

(1) Édité par BOISSONADE, *Anecdota graeca*, t. V, p. 183-239 ; pour le passage auquel nous faisons allusion, p. 185.

καὶ σεαυτὴν συνάψαι τῷ Χριστῷ καὶ τὸ κατὰ πνεῦμα συστήσασθαι συνου-  
κέσιον.

Κατάλειψον τὰς ἐν τῷ παλατίῳ πυκνὰς διατριβάς · ἕασον τὸ πλῆθος  
f. 1<sup>v</sup> τῶν ὑπηρετῶν · παράδραμε πάσης | κολακείας τὴν ματαιότητα. Μνήσθητι  
ὅτι μετὰ βραχὺ μεμονωμένη καταβαίνεις εἰς Ἄδην · μεμονωμένη κατατί-  
θεσαι τάφῳ · μεμονωμένη παρίστασαι τῷ φρικτῷ κριτηρίῳ εἰ καὶ μετὰ  
πάντων ἀνίστασαι · μεμονωμένη τῆς κατὰ σὲ πολιτείας τὴν ἀπολογία  
παρέχεις · οὐδένα συνήγορον ἔχεις, οὐ τῶν τεκόντων, οὐ τῶν προσηκόντων,  
οὐ τῶν κολακευόντων, οὐ τῶν προπεμπόντων ἢ τῶν ἐπομένων · ἀγαθαὶ  
δὲ πράξεις καὶ ἡ πεπαρησιασμένη συνείδησις, αὗται μόναι συνήγοροὶ σου  
πεφύκασι.

Τούτων τὴν κατανόησιν ἔξεις.

Εἰ τὸ σῶμα χρονίζει ἐν κελλίῳ καὶ ὁ νοῦς παραμένει ἐν καρδίᾳ, λέγουσα  
Ps. 140, 10 καὶ αὐτὴ · « Καταμόνας εἰμὶ ἐγὼ ἕως ἂν παρέλθω », τότε καὶ Χριστὸς  
οἰκισθήσεται ἐν σοὶ ὡς τὸν οἶκον τῆς διανοίας κοσμούση καὶ Χριστὸν  
ἐπιδοωμένη διὰ τῆς συνεχοῦς ἐπικλήσεως · « Μνησθήσομαι γὰρ, φησὶν,  
Ps. 44, 18 τοῦ ὀνόματός σου | ἐν πάσῃ γενεᾷ καὶ γενεᾷ ». « Ὅταν γὰρ τὰς αἰσθήσεις  
f. 2 τοῦ σώματος τοῖς τῶν ἐντολῶν ὠραίῳ τρόποις, τὴν δὲ γλῶσσαν τοῖς  
θείοις ὕμνοις κατασφαλίζης, τὰς δὲ δυνάμεις τῆς ψυχῆς τῇ πυκνότητι τῆς  
προσευχῆς κατασεμνύνης, εὐφυῶς τότε λέγεις · « Μνησθήσομαι τοῦ  
ὀνόματός σου ἐν πάσῃ γενεᾷ καὶ γενεᾷ », ὡς σώματι καὶ πνεύματι τῷ  
Κυρίῳ εὐαρεστοῦσα.

Βίαζε σεαυτὴν ἐν πᾶσι καὶ γυμνάζου πάντοτε πρὸς τὴν σεμνότητα,  
κατὰ μικρὸν ἐλαττοῦσα τὸν πλατυσμόν, ἵνα καὶ τὴν ἰσχὺν τῆς σαρκὸς  
ὑποχαλάσης καὶ τὴν ψυχὴν ἐνδυναμώσης · ἡ τῆς σαρκὸς γὰρ ἡττα νίκην  
περιποιεῖται τῇ ψυχῇ, καὶ ἡ τοῦ σώματος εὐλογος θλίψις ἀναβλύζειν οἶδε  
f. 2<sup>v</sup> χαρὰν τῷ πνεύματι. Θλίβε τοιγαροῦν σάρκα τοῖς | τῶν καλῶν πόνοις καὶ  
παρηγόρει πένητας ἐκ τῶν προσόντων σοι, ἵνα ὅταν ὁ Νύμφιος ἀποκαλύπτη-  
ται ἐξέλθῃς εἰς ἀπάντησιν, καιομένην λαμπάδα κατέχουσα δαψιλὲς τὸ ἔλαιον  
φέρουσαν, πίστιν φημί καὶ σώφρονα βίον καὶ τὴν ἐλεημοσύνην, μεθ' ὧν  
καὶ τῆς εἰς τὸν νυμφῶνα εἰσόδου ἀξιοῦσαι<sup>1</sup> καὶ τῆς τοῦ Κυρίου χαρᾶς  
ἀπολαύεις · ἥς καὶ τύχοιμεν διὰ τῶν κατ' ἀρετὴν πόνων καὶ τῆς ὑπομονῆς  
τῶν ἐπερχομένων θλιβερῶν, πρεσβείαις τῆς ἀγίας Θεοτόκου καὶ πάντων  
τῶν ἡγαπηκότων τὸν Κύριον. Ἄμήν.

(1) Ἄξιοῦσαι est la forme moderne, et déjà byzantine, pour ἀξιοῦ, 2<sup>e</sup> personne du singulier, indicatif, présent passif de ἀξιόω. La lecture ne saurait faire de doute sur la photographie du manuscrit que j'ai sous les yeux. La même forme se retrouve, également sûre, dans le *Précis ascétique*, f. 17<sup>v</sup>, l. 16 ; voir *EO*, t. 39, 1940, p. 20, note 3 ; cf. *P. G.*, t. 143, col. 393 CD.

## Lettre de Théolepte de Philadelphie

à la basilissa Irène, fondatrice du vénérable monastère impérial du Christ Sauveur Philanthropos : à celle qui, de par son angélique profession, changea son nom en celui de Sœur Eulogie, véritable fille spirituelle de Théolepte, lequel lui conféra de sa propre main la tonsure monacale.

Après que la mort t'a privée de ton époux en ce monde, tu observes les usages de la viduité ; mais, tout en respectant les coutumes de la société, tu pratiques le repos de l'esprit, en adoptant les formes extérieures de la vie de sainteté.

Puisque donc tu as perdu les jouissances corporelles et que tu chemines dans la région du deuil, efforce-toi d'unir ton âme raisonnable à Dieu le Verbe, et de réaliser avec lui le mariage spirituel.

Renonce aux fréquents passe-temps du palais ; congédie la foule des serviteurs ; dérobe-toi à la vanité de toutes les flatteries. Souviens-toi que c'est dans la solitude que sous peu tu descendras au tombeau ; dans la solitude, tu seras déposée au sépulcre ; isolée, tu comparatras au redoutable jugement, quoique ressuscitée avec tout le monde ; isolée, tu auras à présenter la justification de ta conduite ; tu n'auras aucun défenseur, ni parmi tes parents, ni parmi tes proches, ni parmi tes adulateurs, ni parmi les gens de ton escorte ou de ta suite. Tes bonnes actions et une conscience pure : tels seront les seuls avocats qui te resteront.

Sois bien convaincue de ces vérités.

Si ton corps prolonge volontiers son séjour en cellule, et que ton esprit se retire dans le cœur, disant toi aussi : « Je suis seule jusqu'à ce que je passe », alors le Christ lui-même élira domicile en toi, parce que tu auras orné la demeure de ta pensée et que tu auras invoqué le Christ par la continuelle supplication. « Je me souviendrai de ton nom dans tous les âges », est-il écrit. Si tu embellis les sens de ton corps par la pratique des commandements, si tu affermis ta langue par les hymnes saintes, si tu consacres les facultés de ton âme à la continuité de la prière, c'est alors que tu pourras dire en vérité : « Je me souviendrai de ton nom dans tous les âges », car de corps et d'âme tu seras agréable au Seigneur.

Fais-toi violence en toutes choses et exerce-toi de toute manière au renoncement, diminuant peu à peu les aises de l'opulence afin d'amoindrir la vigueur de la chair et de fortifier l'âme. Car la défaite de la chair assure à l'âme la victoire ; une raisonnable affliction du corps provoque dans l'esprit une effusion de joie. Châtie donc ta chair par le labeur des bonnes œuvres ; secours de tes biens les indigents, afin que, lorsque l'Époux se présentera, tu puisses aller à sa rencontre, tenant en main ta lampe allumée et munie d'huile en abondance, je veux dire, de foi, de vie

Pr. 140, 10  
selon les  
Septante

Pr. 44, 18  
selon les  
Septante

mortifiée, d'aumônes. Moyennant quoi, tu mériteras d'entrer dans la chambre nuptiale et tu jouiras de la joie du Seigneur.

Puissions-nous obtenir cette grâce par les labeurs de la vertu et le support des souffrances éventuelles, à la faveur de l'intercession de la sainte Mère de Dieu et de tous ceux qui ont aimé le Seigneur ! Amen.

De tout l'ensemble de la lettre, et spécialement de la partie finale, il nous paraît ressortir qu'elle s'adresse à Irène Choumnos encore dans le monde. Il n'y est pas question de vie monastique à mener dans le cloître, mais simplement de vie ascétique à entreprendre dans le siècle : de s'exercer au renoncement, en diminuant peu à peu les aises de l'opulence, en congédiant la foule superflue des serviteurs, en secourant les indigents. Mais on conçoit sans peine que la docilité à de semblables conseils n'ait point tardé à faire éclore dans l'âme de la jeune veuve le désir impérieux d'un renoncement plus complet et plus décisif.

## II. — Instruction à des moniales à propos de la mort subite d'un moine

Nous sommes assez bien renseignés sur l'organisation du monastère féminin du Christ Sauveur Philanthropos, soit par les fragments qui nous ont été conservés du *typikon* ou charte de fondation d'Irène-Eulogie<sup>1</sup>, soit par les indications contenues çà et là dans la correspondance et les écrits spirituels de Théolepte (*codex Vatic. Ottob. gr. 405, passim*). On trouve aussi quelques données dans l'historien contemporain Nicéphore Grégoras<sup>2</sup>, dans l'Éloge funèbre de Théolepte par Nicéphore Choumnos<sup>3</sup> et dans la Monodie de Théodore Hyrtakénos sur la mort de Nicéphore Choumnos<sup>4</sup>.

Le petit discours que l'on va lire est un des plus aptes à nous donner quelque idée des relations qui existaient entre le monastère masculin et le monastère féminin.

Le P. V. Laurent, à qui revient l'honneur d'avoir fait connaître l'importance du *codex Vatic. Ottob. gr. 405*, a fort bien exposé l'impression qui se dégage de ce sermon. Un religieux, Fr. Léon

(1) Fragments édités par Ph. MEYER, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV (1895), p. 48 et suiv.

(2) Nicéphore GRÉGORAS, *Byzantin. Histor.*, l. XXIX, c. VII. P. G., t. CXLIX, col. 208.

(3) N. CHOUMNOS, *Éloge funèbre de Théolepte de Philadelphie*, édité par BOISSONADE, *Analecta graeca*, t. V, p. 183-239.

(4) Th. HYRTAKÉNOS, *Monodie sur la mort de Nicéphore Choumnos*, éditée par BOISSONADE, *Analecta graeca*, t. I, p. 286 et suiv.

Monomaque, vint à mourir subitement. C'était le jour de Pâques. « Théolepte de Philadelphie, au lieu de faire aux Sœurs assemblées l'homélie habituelle, saisit cette occasion, pour les exciter à plus de ferveur, de leur prêcher la crainte des jugements de Dieu. A cette fin, l'orateur rappelle à ses auditrices ce que le défunt hier encore était pour elles : « Vous le savez, mes Sœurs : de vos propres yeux vous le voyiez ; c'était votre commensal et votre compagnon de route ; ensemble vous avez traversé la mer de cette vie ». Pris à la lettre, ce texte dirait trop. On peut être tenté de voir dans Fr. Léon, ce moine pour qui la clôture ne semble pas exister, quelque prêtre admis au service matériel des religieuses, une espèce d'économiste chargé de la gestion des biens. Mais il semble habiter le monastère et vivre sur le même pied que les moniales qui le voient habituellement : ce qui serait bien étrange. D'ailleurs, tout le discours montre qu'il s'agit non d'un étranger qui a ses entrées au couvent en vertu de son emploi, mais bien d'un pauvre moine, pratiquant sur place sa vie religieuse et inopinément frappé. Il y a même entre Théolepte, les religieuses et le défunt des liens de parenté spirituelle (Théolepte appelle le défunt *notre frère*), preuve que tous participent dans une certaine mesure à une existence commune. Ceci se comprend très bien dans l'hypothèse des deux monastères adjacents. Car, par la force des choses, ces couvents contigus, restaurés par la même initiative, soumis à une même gestion matérielle et morale, devaient ne faire qu'un tout dans la pensée de la fondatrice et les préoccupations du directeur. Et celui-ci pouvait dire en toute vérité (*Vatic. Otlob. gr.* 405, f. 100<sup>r</sup>) : « L'enclos des monastères est unique ; c'est dans le même temple que nos hymnes retentissent ; vos repas, c'est à la même table que vous les prenez »<sup>1</sup>.

En outre de ces inductions très probables que nous permet, sur la situation des deux monastères adjacents, le sermon adressé aux moniales à l'occasion de la mort subite du frère Léon, il a pour nous, du point de vue spirituel, un grand intérêt par l'insistance qui y est faite sur la nécessité de la vie pénitente, du repentir habituel des péchés commis et du recours fréquent à la confession, afin de n'être point surpris par une mort subite. L'insistance y est même telle que l'on se demande, à certains moments, si le frère Léon, au lieu de mener une vie religieuse normale — laquelle suppose essentiellement la réalisation de ces conditions — n'y était pas généralement infidèle et ne traînait pas, au su de tous, une

(1) V. LAURENT, *Une princesse byzantine au cloître ; Irène-Eulogie Choumnos Paléologine, fondatrice du couvent de femmes του Φιλανθρώπου Σωτήρος*, dans *Échos d'Orient*, t. XXIX, 1930, p. 48-49.

existence de relâchement et de tiédeur. Peut-être cependant faut-il se contenter de voir, dans la grave tristesse de Théolepte devant cette mort « non préparée », la préoccupation du pasteur et du directeur d'âmes qui veut inculquer à ses dirigés, moines et moniales, une salutaire crainte des jugements divins et la nécessité de se tenir constamment prêt pour l'instant suprême qui est le secret de Dieu.

L'interpellation « Sœurs et Mères », que nous lisons au début de cette instruction comme en tête de toute une série de catéchèses, répond très exactement à une indication que nous fournit Nicéphore Grégoras : « toutes les Sœurs étaient réparties en deux classes ; les unes (ἐκκλησιαστικάι, μητέρες) avaient pour fonction principale la psalmodie ; les autres (ἀδελφαί) vaquaient plutôt aux soins du ménage ». Nous dirions : *Sœurs de chœur* et *Sœurs converses*, en notant toutefois que la Supérieure, Irène-Eulogie, s'appliquait à réduire ces distinctions imposées par l'usage, en payant d'exemple et en s'occupant elle-même des travaux les plus vils<sup>1</sup>.

*Codex Vatic. Ottob. grec 405*  
f. 161<sup>r</sup>-164<sup>v</sup>

Τῇ λαμπρᾷ κυριακῇ  
καὶ περὶ τοῦ θανάτου τοῦ ἀδελφοῦ Λέοντος.

Ἀδελφαὶ καὶ μητέρες,

Ἡ μὲν παροῦσα ἡμέρα τὴν ἀνάστασιν φέρουσα τοῦ Χριστοῦ προτρέπεται λέγειν περὶ αὐτῆς. Ἡ δὲ ἐκδημία καὶ ἀπὸ τοῦ βίου τούτου αἰφνίδιος καὶ ἀνέτοιμος μετάστασις τοῦ ἀδελφοῦ ἡμῶν Λέοντος, οὗ τὸ ἐπίκλην ὁ Μονόμαχος, ἀναγκάζει με λαλῆσαι πρὸς τὴν ὑμετέραν ἀγάπην περὶ ἐξόδου τῆς ψυχῆς, ἐν' ἐκ τοῦ συμβεβηκότος αἰφνιδίου θανάτου τῶ ἀδελφῶ ἡμῶν καὶ ἐκ τῆς παρούσης κατηγήσεως τυπωθῆ ἔν ταῖς καρδίαις ὑμῶν ἢ τοῦ θανάτου μνήμη, πρὸς τὸ ἐξυπνίζειν ὑμᾶς ἀπὸ τῆς συνεχούσης ὑμᾶς | ῥαθυμίας καὶ διεγείρειν εἰς ἔργα ἀγαθὰ προσδοκωμένας ἀεὶ ποτε αὐτὸν καὶ φοβουμένας τὴν αἰφνίδιον ἔφοδον αὐτοῦ.

Οἶδατε, ἀδελφαί μου, ὅτι ὀφθαλμοῖς ἰδίους ἐώρακατε αὐτὸν καὶ συνεστιάτορα καὶ συνοδοίπορον εἶχετε αὐτόν, καὶ ἅμα διεπλέετε τὴν θάλασσαν τοῦ βίου τούτου. Ἀλλ' αἰφνιδίως ἔπνευσεν ὁ τοῦ θανάτου κλύδων καὶ

(1) N. GRÉGORAS, *op. cit.*, P. G., t. CXLIX, col. 208 C. Cf. V. LAURENT, art. cité, p. 50-51. — L'expression « Mères et Sœurs » se rencontre dans l'*hypotyposis* ajoutée par Euphrosyne au Typikon de sa mère Théodora pour le monastère de Notre-Dame de Bonne Espérance (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). H. DELEHAYE, *Deux typika byzantins de l'époque des Paléologues* (Bruxelles, 1921), p. 99, l. 11 ; p. 101, l. 4-5.

διαχωρίσας τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ σώματος παρέδωκε το σῶμα αὐτοῦ εἰς τὸν τῆς γῆς βυθὸν καὶ τῆς παρούσης ζωῆς ἀπεστέρησε, τὴν δὲ ψυχὴν αὐτοῦ παρεσκέυασεν ἀνέτοιμος εὐρεθῆναι · ὃ δὴ καὶ λυπεῖ με τὰ μέγιστα.

Τὸ μὲν γὰρ θνήσκειν τὸν ἄνθρωπον, τοῦτο φύσεως νόμος καὶ τοῦ Δεσπότη ἀπόφασις, δικαιοῦσα τὸν μεθιστάμενον ἀπὸ ἁμαρτίας καὶ εἰς τὸν αἰεὶ διαμένοντα παραπέμπουσα κόσμον καὶ πρὸς τὰ μέλλοντα μεθαρμόζουσα. Τὸ δὲ ἀνέτοιμον εἶναι τὸν τελευτῶντα καὶ ἀπαρασκευάστον εὐρίσκεσθαι εἰς τὰ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ ἔργα, τοῦτο τῆς προαιρέσεως καὶ τῆς γνώμης ἀμέλεια · ὅπερ οὐκ ἔδει ποιεῖν ἐκεῖνον. Οὐ γὰρ ἐνδέχεται τὸν χριστιανικῶς ζῶντα ἄνθρωπον ἀμελεῖν ἐν τῷ τῆς ὑγιείας καὶ τῆς ζωῆς αὐτοῦ καιρῷ, ἀλλὰ γρηγορεῖν εἰς τὰς καλὰς πράξεις, καὶ τρέχειν πρὸς τὴν ἐξομολόγησιν, καὶ ἀπέχεσθαι ἀπὸ τῶν πονηρῶν τρόπων. Ὡς γὰρ ὁ πλέων ἐν τῇ θαλάσῃ, ἡνίκα γαλήνην ἄγει, κωπηλατεῖ σπουδαίως καὶ σπεύδει πρὸς τοὺς τόπους ἐγγίζειν τοῦ λιμένος, μήπως αἰφνιδίως ἐπαναστῆ ἄγριος ἄνεμος καὶ εὐρήση αὐτὸν εἰς τὸ πέλαγος καὶ βυθισθῆ ὑπὸ τῶν μεγάλων καὶ ἀπείρων κυμάτων · τὸ αὐτὸ τοῦτο ἐκάστη ὑμῶν ὀφείλει ποιεῖν, ζῶσα ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ καὶ συναναστρεφομένη.

Ἵγυαίνων γὰρ ὁ ἄνθρωπος καὶ καλῶς ἔχων τῷ σώματι διὰ τὴν τῶν στοιχείων εὐκρασίαν γαλήνης ἀπολαύει, διὰ τὴν τῶν ἀρρώστημάτων | ἀπουσίαν καὶ τὴν κατὰ φύσιν τῆς δυνάμεως αὐτοῦ κίνησιν. Δεῖ οὖν αὐτὸν ὑγιάινοντα καὶ περιπατοῦντα ἐν τῷ κόσμῳ κωπηλατεῖν, ἥγουν εἰς κόπους παραμένειν τῶν τοῦ Κυρίου ἐντολῶν, καὶ τρόπους ἀρίστους ἐπιζητεῖν. Καὶ ὡς περ οἱ πλείοντες ἐν ταῖς χερσὶ τὰς κώπας κατέχοντες τέμνουσι τὸ τῆς θαλάσσης ὕδωρ καὶ διαπερῶσι τὸ πλοῖον, οὕτω καὶ ὁ ἄνθρωπος ὀφείλει πράττειν διηνεκῶς τὰ καλὰ ἔργα, καὶ διαπερᾶν τὸν χρόνον τῆς ζωῆς αὐτοῦ μετὰ δικαιοσύνης, καὶ σπουδάζειν τὰς ἐν ὑγείᾳ ἡμέρας αὐτοῦ ἀναλίσκεν ἐν τῇ μετανοίᾳ καὶ τῇ ἐξομολογήσει, ἵνα ἐὰν ἀσθένειά τι ἐπέλθῃ αὐτῷ ἢ αἰφνιδίως θάνατος, εὐρεθῆ εἰς τοὺς λιμένας τῆς σωτηρίας. Πᾶς γὰρ μετανοῶν καὶ ἐξομολογούμενος ἐν ὄσῳ ὑγιάίνει καὶ ζῆ, εἰς τοὺς κόλπους τοῦ λιμένος εἰσάγεται καὶ οὐ φοβεῖται ἀσθένειαν ἢ θάνατον · διαλογίζεται γὰρ ὅτι ἐὰν ἔλθῃ αὐτῷ ἀσθένεια, ὠφελήσει πλέον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ταπεινώσασα αὐτήν · εἰ γὰρ ὅτε ἡδύνατο τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐνεργεῖν τὴν ἁμαρτίαν, οὐκ ἐκίνει τὰ μέλη αὐτοῦ πρὸς τὰς πράξεις τῶν κακῶν, ἀλλὰ διεκώλυεν ἑαυτὸν ἀπὸ παντὸς πονηροῦ πράγματος, καὶ ταπεινόφρων ἐφαίνετο, πολλῶ μᾶλλον ταπεινωθήσεται ἐν τῇ ἀσθενείᾳ τοῦ σώματος καὶ γνησίως εὐχαριστήσεται τῷ Θεῷ ὡς εὐεργετούμενος διὰ τῆς ἀρρώστιας · εἰ δὲ θάνατος συμβῆ αὐτῷ, ἰδοὺ μετακομίζει αὐτὸν εἰς τὴν ἐκεῖθεν ἀνάπαυσιν, πρὸς ἣν ἠπείγετο φθάσαι διὰ τῆς καλῆς πολιτείας αὐτοῦ. Διὸ καὶ χαρὰ ἐν οὐρανῷ γίνεται ἐπὶ τῇ μετανοίᾳ τοῦ ἀνθρώπου καὶ τῇ μεταστάσει τοῦ ἐν ἐτοιμασίᾳ ψυχῆς μεταστάντος ἀπὸ τοῦ βίου. Καὶ ὡς περ οἱ συγγενεῖς νόμῳ δεσμούμενοι, ὁρῶντες τὸν ἑαυτῶν συγγενῆ ἐν ἀξιώματι προκόπτοντα καὶ ἐν τιμῇ ἀναβαίνοντα, | χαίρουσι διὰ τὸ διαβαίνειν τὴν αὐτοῦ τιμὴν καὶ πρὸς αὐτούς, οὕτω καὶ οἱ ἄγγελοι χαίρουσιν ἐπὶ τῇ μετανοίᾳ καὶ τῇ προκοπῇ τῶν ἡμετέρων ψυχῶν, ὡς συγγενεῖς ἡμῶν.

Καὶ οὕτω μὲν εἰς τὴν ἄφρῃ τῶν ἑαυτοῦ ἁμαρτιῶν φθάνει καὶ τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν ἀξιοῦται ὁ μετανοῶν καὶ διηνεκῶς ἐτοιμαζόμενος εἰς τὴν ὥραν τῆς ἐξόδου αὐτοῦ.

Εἰ δὲ ὅτε ζῆ καὶ ὑγιαίνει ὁ ἄνθρωπος ἐν ἁμαρτιαῖς διάγει καὶ εἰς μέριμνας βιωτικὰς σχολάζει, ἰδοὺ ματαίας καὶ ἀργὰς διαδιβάζει τὰς ἡμέρας αὐτοῦ, καὶ καθεύδει ὁ τοιοῦτος καὶ ὑπνοῖ· ὃν καταλαμβάνει ἢ δεινὴ ἀσθένεια ἢ αἰφνίδιος θάνατος, καὶ ἀνέτοιμον εὐρίσκει τὴν αὐτοῦ ψυχὴν καὶ ἐλεεινὸν ἀποδεικνύει καὶ μεμακρισμένον ἀπὸ τοῦ Θεοῦ. Ὡς γὰρ ὁ κυβερνήτης ὑπνῶτων ὑπὸ σπιλάδος αἰφνιδίως ἐπιπεσούσης τῷ πλοίῳ βυθίζεται καὶ ἐμπνίγεται, οὕτω καὶ ὁ ἐν τῇ | ὑγείᾳ αὐτοῦ διατελῶν ἀμετανόητος καὶ ἀνεξομολόγητος ὑπὸ αἰφνιδίου θανάτου ἀρπάζεται καὶ εἰς θάνατον αἰώνιον παραπέμπεται. Καὶ ὡσπερ πικρότατόν ἐστι τὸ ἀπὸ φυλακῆς εἰς φυλακὴν ἐμβάλλεσθαι τὸν κατακεκριμένον ἄνθρωπον, οὕτως ἀφόρητος ἢ κόλασις ὑπάρχει καὶ τῷ ἀνετοίμως ἐξερχομένῳ ἐκ τοῦ βίου τούτου.

Διὸ φοβηθεῖσαι τὸν αἰφνίδιον θάνατον τοῦ ἀδελφοῦ ἡμῶν, γρηγορήσωμεν ἡμεῖς ἐν ὄσῳ ζῶμεν, καὶ διὰ μετανοίας καὶ ἐξομολογήσεως καὶ ἐλεημοσύνης καὶ τῆς πρὸς τοὺς θεῖους ναοὺς συνάξεως θεραπεύσωμεν τὸν Θεόν, ἵνα ταῖς φρονίμοις παρθένοις ὁμοιωθέντες<sup>1</sup> ἔτοιμαὶ εὐρεθῶμεν ἀκολουθεῖν τῷ Κυρίῳ. Εἰ δὲ ἐν παιγνίοις καὶ ματαίοις ἔργοις καὶ βιωτικαῖς μερίμναις ἀναστρεφόμεθα, ὡς τὰς λαμπάδας ἡμῶν, ἦτοι τὰς ψυχὰς ἡμῶν, ἐσβεσμένας καὶ σκοτεινὰς φέρουσαι, ἀπομένομεν | ἔξω τοῦ νυμφῶνος Χριστοῦ ὡς ἀνέτοιμαί. Ὡς γὰρ ἐπὶ τῶν παρθένων μέσον νυκτὸς ἢ κραυγὴ γέγονε, καὶ αἱ μὲν ἔτοιμαὶ εἰς τὸν νυμφῶνα εἰσῆλθον, αἱ δὲ ἀνέτοιμαὶ ἐκλείσθησαν ἔξω, οὕτως καὶ ἡμῖν τοῖς ἀνθρώποις ἀδήλως καὶ αἰφνιδίως ὁ θάνατος ἐπέρχεται· καὶ αἱ μὲν ἔλαιον ἐξομολογήσεως καὶ μετανοίας φέρουσαι ἐν ταῖς ψυχαῖς αὐτῶν συγκληρονόμοι γίνονται τοῦ Χριστοῦ καὶ εἰς τὴν βασιλείαν αὐτοῦ εἰσέρχονται, αἱ δὲ ἀμελῶς καὶ ῥαθυμῶς περιπατοῦσαι μακρὰν τῆς σωτηρίας εὐρίσκονται καὶ ἀκούουσι παρὰ τοῦ Σωτῆρος· « Οὐκ οἶδα ὑμᾶς ». *Matth.*, 25, 12.

Ἄλλὰ μὴ γένοιτο, ἀγαπηταί μου ἀδελφαί, τινὰ ἐξ ὑμῶν δέξασθαι τὴν ἀπόκρισιν ταύτην· ἀξιωθεῖν δὲ πᾶσαι συγκοινωνῆσαι Χριστῷ διὰ τῆς καλῆς ἀναστροφῆς καὶ τοῦ περιπατεῖν ὑμᾶς πρὸς δόξαν Θεοῦ· ὅτι αὐτῷ πρέπει πᾶσα δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

LE DIMANCHE DE PAQUES  
ET A PROPOS DE LA MORT DU FRÈRE LÉON

Sœurs et Mères,

Le jour présent, qui ramène le souvenir de la résurrection du Christ, m'engage sans doute à vous entretenir de ce sujet. Mais le décès, aussi

(1) La construction grammaticale exigerait le féminin ὁμοιωθεῖσαι, puisque, malgré le pronom *nous*, les attributs sont au féminin : ἔτοιμαί, φέρουσαι.

soudain que non préparé, de notre frère Léon, surnommé Monomaque, me contraint de parler à votre charité du départ de l'âme. Que la mort soudaine survenue à notre frère et que la présente instruction gravent dans vos cœurs la pensée de la mort, afin qu'elle vous tire du sommeil de la négligence et vous excite aux bonnes œuvres, vous qui en êtes à attendre pour jamais ce frère, dont la subite disparition vous jette dans la frayeur.

Vous le savez, mes Sœurs, vous l'avez vu de vos yeux, vous l'aviez pour commensal et pour compagnon de route : vous faisiez ensemble la traversée de la vie. Voici que soudain a soufflé la tempête de la mort qui sépare l'âme du corps ; elle a livré le corps aux profondeurs de la terre ; elle a exposé l'âme à être trouvée non préparée. C'est ce qui m'attriste le plus.

Mourir, pour l'homme, c'est la loi de nature et la sentence du Seigneur, qui justifie celui qui est éloigné du péché, pour l'envoyer dans le monde éternel et l'adapter harmonieusement à la vie future. Mais mourir sans être prêt, et se trouver pris au dépourvu en ce qui concerne l'affaire de son salut, c'est là une coupable négligence de la volonté et du jugement. Voilà ce que n'aurait pas dû faire celui dont nous parlons : car il est inadmissible, pour quiconque vit en chrétien, de se négliger à ce point durant le temps de la pleine santé physique : il faut rester vigilant dans la pratique des vertus, recourir à la confession, s'abstenir d'habitudes perverses. Le navigateur, même sur une mer calme, rame activement et se hâte d'approcher des parages du port, de crainte qu'un vent violent se levant soudain et le surprenant au large, il ne soit submergé sous l'énormité des vagues sans fin. Ainsi doit agir chacune d'entre vous, tant que vous vivez en ce monde et que vous êtes mêlées à lui.

L'homme bien portant, dont le corps est en bon état grâce à l'équilibre de tous les éléments, jouit de cette sérénité qui est due aussi à l'absence des infirmités et au jeu naturel de l'activité. Il doit donc, tant qu'il est bien portant et qu'il fait route en ce monde, ne pas cesser de ramer, c'est-à-dire persévérer dans les efforts exigés par la pratique des commandements du Seigneur et tendre à une vertu plus parfaite. Or, de même que les navigateurs, avec leurs rames en mains, fendent les flots et font avancer le navire, ainsi l'homme doit pratiquer sans cesse les bonnes œuvres et passer le temps de sa vie dans la justice. Qu'il s'efforce de consacrer ses jours de santé à la contrition et à la confession de ses fautes ; si la maladie ou une mort subite le surprend, il se trouve ainsi dans le port du salut. En effet, le pénitent, qui confesse ses péchés tant que sa santé est florissante, entre à l'intérieur du port et n'a plus rien à redouter ni des infirmités ni de la mort : il sait que si la maladie survient, elle profitera à son âme en l'humiliant. Car si, au temps où le corps avait assez de forces pour produire un acte de péché, on n'a point donné à ses membres la liberté d'exécuter le mal, mais que l'on se soit abstenu de toute action mauvaise, combien plus s'humiliera-t-on quand le corps sera

affaibli et rendra-t-on à Dieu de sincères actions de grâces pour le bienfait de la maladie ! Et si c'est la mort qui survient, eh bien ! elle transporte cet homme dans l'éternel repos vers lequel il tendait par l'effort de sa vertueuse conduite. Aussi y a-t-il de la joie dans le ciel pour la repentance de l'homme et pour le décès de celui qui quitte cette vie avec une âme bien prête. De même que des parents unis par la loi des alliances suivent l'un des leurs dans les progrès de sa gloire et dans son ascension vers les honneurs, pour se réjouir de l'éclat qui en rejaillit sur eux, de même les anges, à titre de frères, se réjouissent de notre conversion et des progrès de nos âmes.

C'est ainsi que le pénitent obtient la rémission de ses péchés et mérite le royaume céleste : il est toujours prêt pour l'heure de son départ.

Mais si, plein de vie et de santé, l'homme passe son temps dans le péché, s'il s'attarde dans les préoccupations de ce monde, alors il coule des jours vides et vains, il s'assoupit, il dort. Qu'une maladie terrible ou la mort subite le saisisse, son âme est prise à l'improviste dans un misérable état d'éloignement de Dieu. Comme un pilote endormi, quand son navire heurte soudain un écueil, est englouti et submergé, ainsi l'homme qui, bien portant, n'a nul souci de repentir et de confession, se laisse emporter par une fin inopinée et dans une mort éternelle. Rien de plus amer pour le criminel sous le coup d'une sentence de condamnation, que de se voir jeté de prison en prison ; intolérable sera de même le châtement de celui qui s'en va de cette vie sans être prêt.

En conséquence, justement effrayées par la mort subite de notre frère, restons vigilantes tant que nous sommes en vie ; soyons fidèles au service de Dieu par la pénitence, la confession, l'aumône, les pieuses réunions dans les églises : afin que, semblables aux vierges sages, nous soyons trouvées dignes d'accompagner le Seigneur. Mais si nous consacrons notre vie à des amusements, à des futilités, aux soucis terrestres, alors, porteuses de lampes éteintes en pleine obscurité — symboles de nos âmes —, nous demeurerons hors de la chambre nuptiale parce que nous n'étions pas prêtes. Pour avertir les vierges, une clameur s'éleva au milieu de la nuit : celles qui étaient prêtes entrèrent dans la salle des noces ; celles qui ne l'étaient pas furent laissées hors des portes closes.

Vers nous aussi, sournoisement et sans crier gare, la mort s'avance. Celles qui portent dans leur âme l'huile de la pénitence et de la confession partageront l'héritage du Christ et entreront dans son royaume. Mais celles qui par leur paresse ou leur négligence cheminaient loin de la voie du salut entendront de la bouche du Sauveur cette terrible parole : « Je ne vous connais point. » *Matth.*, 25, 12.

Plaise à Dieu, mes chères Sœurs, que nulle d'entre vous ne reçoive pareille réponse, mais que vous soyez toutes trouvées dignes d'être associées au Christ en récompense d'une vie vertueuse et de votre applica-

tion à agir pour la gloire de Dieu, à qui appartient toute gloire pour l'éternité. Amen.

Malgré sa forme strictement parénétique, le document que l'on vient de lire doit être ajouté au dossier historique du monastère du Sauveur Philanthropos, spécialement pour ce qu'il nous laisse entrevoir des relations existant entre le couvent des hommes et le couvent des femmes.

S. SALAVILLE.

---